

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

17ième ANNEE, No 40.

ADMINISTRATION: Amos, P. Q.

VENDREDI, 2 OCTOBRE 1936.

M. MACKENZIE KING PRONONCE UN GRAND DISCOURS A GENEVE

Genève, 30. — Parlant hier à l'assemblée de la Société des Nations, le très honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a déclaré que ce Dominion "croit qu'il faut attacher plus d'importance à la conciliation qu'à la coercition dans l'évolution de la Société des Nations" et que les engagements automatiques comportant l'application de la force ne sont pas une politique pratique.

Au nom de la Nouvelle-Zélande, M. W.-J. Jordan a exprimé un point de vue opposé à celui de M. King en disant que son pays "réclame une prompte action contre tout agresseur" et qu'il est prêt à participer dans l'application de sanctions économiques complètes.

Le porte-parole d'un troisième Dominion, M. Stanley Bruce, haut commissaire de l'Australie à Londres, convint avec M. King de la nécessité de voir à ce que "les pactes régionaux ne deviennent pas des alliances militaires et une menace pour le monde.

Sous ce rapport, M. King dit que "les pactes régionaux conclus en vue d'assurer une aide militaire déterminée et immédiate contre un agresseur se rapprochent de la réalité en liant des obligations avec une contingence précise et un intérêt indirect", mais que le danger qu'offrent ces accords est qu'ils se transforment dans la pratique en alliances militaires de l'ancienne mode et qu'il faut procéder avec prudence.

Discutant l'attitude du Canada à l'égard du pacte de la S. D. N. et d'un cas d'agression déclarée, M. King prononça avec énergie:

"Mes paroles et mes citations ne veulent pas dire que le peuple canadien ne voudra jamais, quoi qu'il arrive, prendre part à une action contre un agresseur. Aucun engagement ferme n'a été pris ni pour ni contre la participation à la guerre ou à d'autres emplois de la force. Ce que je dis, c'est que toute décision du Canada de prendre part à une guerre devra être le fait du Parlement canadien, toutes choses bien pesées, en tenant compte des conjonctures qui se présenteront alors au Canada et dans les pays directement intéressés."

"Nous abordons l'étude de la situation actuelle en comprenant pleinement les difficultés et l'attitude des autres membres de la Société des Nations, déclara M. King. Nous reconnaissons que les conditions spéciales auxquelles fait face une grande partie de l'Europe — populations denses, frontières nombreuses, souvenirs aigris que les apôtres zélés du nationalisme refusent de laisser mourir — sont le résultat de privilèges anciens de la division des classes

et du malaise causé par le changement des frontières politiques et par le bouleversement de la structure sociale que la grande guerre a laissé dans son sillage.

"Nous reconnaissons que nous, Canadiens, sommes particulièrement fortunés tant par la nature de notre seul voisin que par l'absence d'autres pays avoisinants, et nous admettons qu'il n'est pas raisonnable de s'attendre que nos relations et notre attitude soient reproduites fidèlement ailleurs.

A chaque pays sa politique

"Le représentant du Royaume-Uni, continua M. King, a déclaré qu'un seul pays ne peut pas imposer son système social ou ses convictions politiques à un autre pays ayant des conditions différentes. La même chose s'applique aux relations entre deux continents. Il ne serait pas raisonnable de s'attendre qu'un pays de l'Amérique du Nord ait le même point de vue international et la même conception de l'intérêt et du devoir qu'un pays européen faisant face à des conditions tout-à-fait différentes.

Autonomie des Dominions

"Il y a un autre facteur qui a une influence inévitable sur l'opinion canadienne quant à la politique de la S.D.N., particulièrement lorsqu'il s'agit de recours à la force armée dans le règlement des disputes internationales. Je veux parler de notre expérience comme membre de l'Empire britannique. Les membres de cet empire sont reliés entre eux par des liens amicaux, par des institutions politiques semblables et par un attachement commun aux idéaux démocratiques plutôt que par une promesse de s'entraider en cas de guerre.

"Le Parlement canadien se réserve le droit de déclarer jusqu'à quel point le Canada doit participer à un conflit où se serait engagé un autre membre du Commonwealth. Ce respect de l'autonomie de chacun des membres du Commonwealth britannique, je dois le dire, n'est pas restreint à la question de la participation à une guerre, mais il s'applique à toutes les autres relations. C'est à chaque pays à décider quelle attitude politique et économique il préfère adopter. Nous croyons que ce même principe devrait gouverner la conduite de tous les membres de la Société des Nations.

"La tradition canadienne est faite d'une liberté héritée et développée. La suppression de la critique est contraire à cette tradition. Nos institutions politiques sont basées sur le principe de la démocratie et sont sujettes à être modifiées par des méthodes démocratiques. Nous croyons ferme-

(Suite à la page 4)

L'hon. O. Gagnon visite les mines d'Amos et Val d'Or

Le ministre des Mines, l'hon. M. Onésime Gagnon, est venu en Abitibi, où il a visité les principales entreprises minières d'Amos et Val d'Or.

— "Cette visite, nous dit le ministre, est la première d'une série que je veux faire cet automne. Dans quinze jours je me rendrai à Noranda, où je visiterai encore plusieurs mines. Je veux me tenir en contact avec les chefs d'entreprises et les groupes ouvriers, suivre le développement de ces régions. Mon impression au retour de mon voyage est celle-ci: le développement des mines dans cette région est quelque chose de fantastique".

L'hon. M. Gagnon a visité plusieurs mines entre autres les suivantes: Siscoe, O'Brien, Sullivan, Malartie, Sigma, etc. Samedi midi il a été l'hôte d'honneur à un dîner offert par la Western Quebec Mines Managers Association, qui comprend les principaux directeurs et officiers des compagnies minières. Au nombre des convives il y avait M. P.-E. Boivin, ancien député fédéral de Shefford, qui est vice-président de la mine Siscoe ainsi que l'hon. Juge Lucien Cannon (l'ancien adversaire de M. Gagnon dans Dorchester), ainsi que MM. Thomas Tremblay et Antoine Rivard, qui étaient de passage en Abitibi pour affaires professionnelles.

— "Ce que j'ai dit à ces messieurs? reprit le ministre: bien des choses. Je leur ai dit que le gouvernement veut coopérer avec eux pour promouvoir le progrès de nos mines, et qu'en retour, il compte sur leur bonne volonté. Le Premier Ministre, M. Duplessis, a à coeur le développement minier de notre province. Le gouvernement, leur ai-je dit, s'attend à ce que les chefs d'entreprise fassent une place très large aux Canadiens-français, surtout aux jeunes. A ce sujet, je tiens à féliciter la compagnie Siscoe, qui a employé 17 étudiants durant les vacances. Nous espérons que cet exemple sera suivi par les autres compagnies. J'ai aussi demandé de faire en sorte qu'on ne fasse pas aux compagnies minières le reproche d'encourager Toronto au détriment de Montréal et de Québec".

Le ministre parla ensuite des bourses que le gouvernement accorde pour préparer des ingénieurs miniers et des géologues.

— "C'est là, dit-il, un des articles de notre programme auquel M. Duplessis tient de façon particulière. Cela fait partie d'un programme d'ensemble destiné à aider l'établissement des jeunes.

Ces bourses sont accordés aux jeunes dont les parents n'ont pas le moyen de faire suivre un cours d'études supérieures à leurs fils. J'ai dit à mes hôtes de Siscoe que

PLUSIEURS SENTENCES DE L'HON. JUGE CANNON

Amos, Qué., 2. — L'hon. juge Lucien Cannon a prononcé les sentences suivantes, hier, aux assises d'Amos:

Léopold Chairon, âgé de 20 ans, coupable d'actes immoraux, un an de prison, plus 6 coups de fouet; Alb. Cauchon, pour voies de fait sur un agent de la Gendarmerie Royale, deux ans de pénitencier; R. Carrière, pour faux, 6 mois de prison; J. Pilko, pour vol à main armée, 3 ans de pénitencier; R.

Allan, pour avoir causé un avortement à l'aide d'un instrument, 3 ans de pénitencier; J. McDonald, commerce charnel, 2 ans de pénitencier; E. Doyle, vol de bois, 4 mois de prison; H. Levesque, vol, 6 mois; Jos.-F. Vachon, bestialité, 6 mois; J.-L. Migneault, vol avec effraction, 2 mois.

Après que le juge eut prononcé ces sentences, la Cour s'est ajournée au 13 octobre.

Officiers de la Chambre

M. Eugène Thériault, ancien candidat de l'Union Nationale dans le comté de L'Islet, a été nommé hier sergent d'armes de l'Assemblée Législative. Il remplace M. Delisle, qui prend sa retraite après plusieurs années de service. Il aura comme assistant, M. Pierre Gelly, avocat, qui remplace le major Braun Langelier.

M. le notaire Henri Méthot a été nommé lecteur au comité des bills privés, à la place de M. Louis Lemay, avocat.

Dettes canadienne

Ottawa, 28. — Le revenu total du Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars a été de \$372,542,039, d'après les chiffres du département des Finances publiés dans le dernier numéro de la "Gazette du Canada". Le grand total des dépenses pendant la même période a été de \$532,531,598.

En même temps, la dette publique se chiffrait à \$3,492,893,427. Au cours de l'année, la dette nette a augmenté de \$159,989,558.

La question de race ne sera pas un obstacle au talent et je leur ai demandé de faire de même: il faut qu'ils permettent aux jeunes Canadiens-français de se faire valoir et qu'ils leur donnent de l'avancement, de l'encouragement. Nous y tenons beaucoup".

Au cours de son voyage, l'hon. M. Gagnon visita aussi les travaux de voirie qui se font en Abitibi. Il y a actuellement pour \$500,000 de contrats accordés: les chantiers sont en grande activité, et les travaux seront terminés avant les neiges. Ces travaux sont faits avec la coopération du gouvernement fédéral, qui a voté un million à cette fin, au mois de juin. La part de la province est de \$350,000, ce qui représente les deux tiers des entreprises, puisque le fédéral contribue pour un tiers. Ces travaux ne font pas partie de la liste des travaux de chômage qui a été publiée il y a quelques jours.

Grand caucus de l'Union Nationale

L'hon. M. Duplessis présidera, le cinq octobre, c'est-à-dire l'avant-veille de l'ouverture de la session, un grand caucus de l'Union Nationale. Les 76 députés de la droite y seront invités, en un mot tous les membres de l'Union Nationale, y compris M. le Dr Ph. Hamel, M. J.-E. Grégoire et M. René Chalout. Le Premier Ministre expliquera aux députés de son parti les grandes lignes du programme sessionnel. On croit qu'il y sera question des incidents qui sont survenus lors de la formation du cabinet. Les intéressés mettront les faits devant les membres de l'Union Nationale qui sauront ainsi à quoi s'en tenir exactement. Ce caucus sera donc d'un très vif intérêt.

Nouvelles lois

Le gouvernement veut refaire notre loi des compagnies. Plusieurs de ces amendements affecteront les compagnies minières. Mais on passera aussi des lois spéciales pour les mines. L'une d'elles, nous disait hier soir l'hon. M. Onésime Gagnon, aura pour effet de faire cesser la spéculation déplorable qui se pratique dans la vente des lots. Il arrive que des gens qui veulent s'établir près des mines, soit pour y demeurer, soit pour y ouvrir un commerce, sont obligés de payer le terrain très cher. Les officiers du département des Mines font actuellement une enquête à ce sujet et ils présenteront un projet de législation au gouvernement.

"Nous voulons, dit l'hon. M. Gagnon, permettre à tous les honnêtes gens qui le désirent, de s'établir près des mines qui sont en plein développement".

Chef de l'Opposition

L'hon. M. T.-D. Bouchard, ancien ministre dans les cabinets Taschereau et Godbout, était de passage à Québec, hier. Il a eu une entrevue avec l'hon. M. Adé-lard Godbout. Il a été décidé que M. Godbout demeure chef du parti libéral provincial, et que M. Bouchard sera chef de l'Opposition parlementaire.

LE PAPE INVITE L'UNIVERS A COMBATTRE LE COMMUNISME

En termes énergiques et ardents, le pape Pie XI a demandé au monde d'organiser une défense militante contre les forces du communisme.

Déclarant que ces forces sont menaçantes en Espagne et ailleurs "pour les fondations elles-mêmes de tout ordre, toute culture et toute civilisation", le Saint-Père invite les autorités de toutes les nations "à opposer à ces grands maux tous les remèdes et toutes les barrières possibles."

C'est avec tristesse qu'il prévoit un épouvantable chaos si ceux qui ont un devoir à remplir dans cette question ne se hâtent pas de réparer la brèche, s'il n'est pas déjà trop tard."

Cinq cents réfugiés espagnols étaient dans la chambre du trône de la villa papale lorsque le St-Père entra et leur offrit ses meilleurs vœux de bienvenue.

Le pape prononça son discours dans la salle du trône.

Ce discours fut radiodiffusé jusque dans les régions les plus éloignées de la terre. Dans plusieurs pays, les fidèles entendirent ce plaidoyer en faveur d'une défense militante qui, avoue le pape, sera difficile et dangereuse."

La crise espagnole

Néanmoins, dit-il, la crise espagnole est une "école où l'on enseigne la plus importante leçon à l'Europe et au monde entier, au monde qui est maintenant totalement menacé par la propagande subversive, et plus particulièrement à l'Europe qui est ébranlée et secouée jusque dans ses fondations."

Les événements tragiques qui surviennent en Espagne parlent à l'Europe et au monde entier et proclament une fois de plus jusqu'à quel point les bases mêmes de tout ordre, toute culture et de toute civilisation sont menacées."

Parlant d'une voix ferme, étonnamment forte pour une personne de son âge et pour quelqu'une se remettant à peine d'une récente maladie, le Saint-Père dit que la religion catholique est le "seul véritable obstacle qui barre la voie à ces forces qui se sont déjà fait connaître par leurs attaques subversives contre l'ordre, depuis la Russie jusqu'à la Chine, depuis le

Mexique jusqu'à l'Amérique du Sud".

Le pape se demande si, en fait, il n'est pas déjà trop tard, déclarant que les forces subversives dont il parle "n'ont pas d'autre but, une fois qu'elles ont séduit et soulevé les masses, que les armes et à les lancer follement contre toutes les institutions humaines et divines."

"Et comment ces tristes choses peuvent-elles manquer d'être inévitables — et cela dans des proportions et des conditions les plus graves — si, dans un vain calcul intéressé et pour la poursuite d'une égoïste suprématie particulière ceux qui ont devoir à remplir dans cette question, ne s'empres-sent pas de réparer la brèche, dans le cas où il ne serait pas déjà trop tard." Avec une émotion profonde, Sa Sainteté a exprimé son horreur pour la "guerre fratricide" de l'Espagne. Il déclare: "On a dit avec raison que le sang d'un seul homme, répandu par la main de son frère, est plus que suffisant pour tous les hommes et pour toute la terre. Que dire lorsque nous entendons chaque jour le récit de frères tuant leurs frères?"

Le Saint-Père a exprimé sa sincère admiration pour les réfugiés espagnols et leurs camarades persécutés en disant: "Quelle splendide réparation est la vôtre, mes fils bien aimés, réparation que vous avez offerte et continuez d'offrir à la Divine Majesté qui est, en tant d'endroits du monde et même en Espagne, méconnue, reniée, blasphémée, rejetée et brusquement offensée de milliers de façons par tant de personnes."

Le rempart de l'Eglise

Disant que l'Eglise Catholique est le rempart contre le communisme, le Pape s'écria: "On s'est entêté à soupçonner la presse catholique et à lui nuire, tandis que toutes les faveurs et toutes les libertés ou du moins une complète tolérance, allaient à la presse dont la mission et le but, semble-t-il, est de répandre la confusion dans les idées, de tromper en déformant les faits, une presse qui n'hésite pas à proclamer une nouvelle chrétienté et une nouvelle religion."

On croit que le Pape Pie XI faisait allusion à l'Allemagne.

En plus de s'attaquer au communisme, le Pape s'est élevé contre "la vague générale d'immoralité qui, de plus en plus, brise toute contrainte et toute loi et qui semble déjà avoir tué dans tant d'âmes tout sens de la pudeur, de la dignité, de la conscience et de la responsabilité à cause des graves scandales qui sont donnés et tolérés."

A ce propos, le Pape demande aux autorités de se rendre compte de leurs responsabilités: "Il y a certes une lourde et formidable responsabilité qui pèse sur les épaules de tous ceux qui, en raison ou à cause du caractère public de leur fonction, ne s'opposent pas à ces grands maux en utilisant tous les remèdes et toutes les barrières possibles."

Un des faits saillants du discours papal, prononcé en italien, traduit et radiodiffusé en anglais,

Plaques d'automobiles

L'hon. M. Maurice Duplessis a déclaré hier soir que le gouvernement refusera les plaques d'automobiles faites par la Signs of Canada Limited pour l'année 1937.

"Il y aurait actuellement 90,000 plaques de faites pour 1937, et M. Oscar Bériau a reçu des avances pour un total de \$16,200, dit le Premier Ministre. Inutile de vous dire que l'arrêté ministériel par lequel nous avons mis fin au contrat avec effet rétroactif, sera mis en vigueur. Nous n'accepterons pas les plaques et nous prendrons des mesures rigoureuses pour que monsieur Bériau rembourse le capital et les intérêts".

Le Premier Ministre commença sa déclaration de la manière suivante: "M. Bériau n'était pas un homme ordinairement privilégié. Il détenait un monopole à des conditions très onéreuses pour la province. A part de multiples avantages personnels, il avait celui d'avoir ses contrats renouvelés deux ans à l'avance. On lui demandait de livrer ses plaques un an à l'avance, et on lui payait des acomptes. Non seulement cette compagnie familiale jouissait d'un monopole, mais elle était financée à même les fonds de la province. Pendant ce temps-là, le gouvernement retardait à payer les colons, les cultivateurs, et il n'avait pas assez d'argent pour payer les pensions aux vieillards. Nous avons découvert que M. Bériau a reçu des avances pour les plaques de 1937 jusqu'au mois d'août, c'est-à-dire sous le régime des hommes nouveaux qui voulaient gouverner la province".

Voici la liste des avances reçues par M. Bériau, liste que nous a communiquée le Premier Ministre:

22 avril 1936.....	\$1,800
30 avril	1,800
27 mai	1,800
9 juin	2,520
19 juin	1,080
22 juillet	3,600
6 août	3,600
Total	\$16,200

Les assurances

Dans une entrevue qu'il a accordée aux journalistes, hier soir, le Premier Ministre, M. Maurice Duplessis, a fait les déclarations suivantes au sujet des assurances payées par l'ancienne administration:

"Dans le domaine ineffable des assurances... familiales, nous avons constaté que l'ancien gouvernement avait pris une police d'assurances dont la prime s'élève à \$68,230, sur un groupe d'employés. Parmi les assurés, il y avait 58 pensionnaires de l'Etat, c'est-à-dire des anciens fonctionnaires à leur retraite, et dont les primes coûtaient \$4,800 par année. Plus que cela, parmi ces pensionnaires de l'Etat, il y avait des vieillards de plus de 80 ans. On

français, allemand et espagnol, c'est que Sa Sainteté ne s'est pas servie du mot communisme, bien que la majeure partie de son discours fut dirigée contre lui. Il parla de "forces", de "forces subversives", et autres du même genre.

Bien faites et ayant de la consistance

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"Le forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — *Lancet*

comprend que ça coûtait cher de primes..... Ce sont là des manoeuvres absolument repréhensibles adoptées pour favoriser des agents qui toucheraient de près à un ancien ministre très influent".

M. Duplessis poursuivit: "Le département de la Voirie payait une assurance pour ceux de ses employés qui sont exposés aux accidents de toutes sortes. Parmi les personnes ainsi assurées, on trouve les noms du ministre, du sous-ministre et de tous les employés du service intérieur, c'est-à-dire des gens qui ne sont aucunement exposés à subir des accidents dans l'exercice de leurs fonctions. Cela coûtait \$10,732 par année, dans le seul but d'accorder des commissions à MM. Tessier et Fages.

"Comme ce sont surtout les petits employés qui sont exposés aux accidents, et qu'ils n'ont pas de hauts salaires, le salaire du ministre et celui du sous-ministre était fixé, à ces fins, à \$2,000. par année".

Le Premier Ministre ajouta: "Tout cela est fini".

Déclaration de l'hon. M. W. Tremblay

Recevant, jeudi soir, des délégués de l'Association nationale ouvrière, qui venaient lui demander des travaux publics pour Québec, l'hon. M. William Tremblay, ministre du Travail, leur a déclaré:

"Nous calculons que les travaux que nous allons entreprendre créeront de l'emploi pour une foule de sans-travail. D'ici à quinze jours, nous pourrions établir combien il y a de chômeurs et alors, nous recevrons le maire Grégoire et les délégués de l'Association nationale ouvrière pour discuter avec eux d'un deuxième plan de travaux publics".

Les lois ouvrières

L'honorable William Tremblay, ministre du Travail, a déclaré que les lois intéressant les employeurs, les ouvriers et le public en général et dont l'application relève du ministère du Travail, continuent d'être en vigueur et seront appliquées avec toute l'énergie nécessaire.

Voici la déclaration du ministre: "Un changement d'administration n'implique pas immédiatement un changement de législation; les lois du travail actuellement en vigueur pourront être amendées ou améliorées pour le plus grand bien des travailleurs, mais d'ici ce temps elles devront être rigoureusement observées". Le Ministre donnera instruction — si la chose est nécessaire — de poursuivre les récalcitrants.

"Conséquemment, les arrêtés ministériels ratifiant les conventions collectives de travail doivent être suivis par les employeurs et les ouvriers; de même aussi les Ordonnances de la commission du salaire minimum des femmes. Les dispositions de la Loi relative aux électriciens et aux installations électriques, de la Loi des mécaniciens en tuyauterie, de la Loi des appareils sous pression, de la Loi des mécaniciens de machines fixes, de la Loi des établissements industriels et commerciaux, de la Loi relative à la limitation des heures de travail et des arrêtés pris en exécution d'icelles, doivent conséquemment être rigoureusement suivies.

"Le ministère demande la collaboration du public dans la tâche difficile qu'il a accomplir; le public également peut compter sur le gouvernement de l'honorable M. Duplessis pour améliorer notre Code du travail et donner aux travailleurs comme aux employeurs une législation juste et équitable".

VISITEZ

MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50.— REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. — Repas servis dans la grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's
Montréal
Donat RAYMOND, Président,
Vice-Prés. et Directeur Général
Adélarde RAYMOND.

LA FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

- Pâleur
- Fatigue
- Manque d'appétit
- Fébrilité
- Nervosité
- Douleurs de dos, de tête
- Inséparables
- Périodes douloureuses
- Troubles intestinaux
- Constipation habituelle

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Ge Chimique FRANKO Américaine Life, 1570, rue St-Denis, Montréal

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Fin de la rumeur

Une déclaration faite par l'hon. M. Adélar Godbout, hier soir, met fin à bien des rumeurs qui circulaient à Québec, ces jours-ci. "Je n'ai vu ni M. Grégoire, ni M. Hamel, ni M. Paul Gouin, depuis des mois", nous a dit le chef du parti libéral.

La principale rumeur à laquelle nous faisons allusion voulait ni plus ni moins ceci: le Dr Philippe Hamel prendrait la direction d'un parti composé de libéraux, de nationaux et de membres de l'Action Libérale Nationale; le Dr Hamel aurait eu comme lieutenants, M. Adélar Godbout, M. Paul Gouin, M. J.-E. Grégoire, M. T.-D. Bouchard. Tous ensemble, ils auraient tenté de renverser M. Maurice Duplessis et nous aurions eu alors un gouvernement Hamel.

La déclaration de M. Godbout est catégorique.

Quant à M. Paul Gouin, il est vrai qu'il est venu à Québec il y a une semaine. Lui-même nous a alors déclaré que son voyage n'avait rien d'officiel, ajoutant que l'Action Libérale Nationale continuera prochainement sa campagne à la radio. Quelqu'un qui l'a accompagné dans presque toutes ses visites nous a certifié hier qu'il n'a rencontré ni le Dr Hamel, ni M. Grégoire, ni M. Godbout. Et aucune rencontre n'a eu lieu ailleurs. Il semble bien que M. Gouin veut conserver l'identité de son mouvement, quoiqu'il n'ait pas de représentants officiels en Chambre.

L'hon. M. Godbout nous a aussi déclaré qu'il y aura une convention du parti libéral, quoique ce ne soit pas pour maintenant. Le chef qui sera choisi se présentera alors dans un comté... s'il n'est pas déjà député. M. Godbout lui-même ne se présentera comme député que lorsqu'il aura été choisi par la convention: il continue à diriger son parti sans siéger en Chambre.

Reste toujours les trois députés dissidents de l'Union Nationale: M. Grégoire, Hamel et Chaloult. On dit qu'ils inviteraient des députés ministériels et libéraux à se joindre à eux. Ce n'est là qu'une rumeur. Les trois députés ont fait eux-mêmes des déclarations à l'effet qu'ils restent dans les rangs de l'Union Nationale, tout en gardant leur indépendance. On ne connaîtra leurs intentions que durant la session.

Il semble bien qu'à l'ouverture de la session, les partis s'alignent comme ils se trouvaient au lendemain des élections: à gauche, le parti libéral; à droite, l'Union Nationale, comprenant les ministériels et les trois députés indépendants. C'est durant la session que se feront les jeux.

En un mot, la situation politi-

que demeure ce qu'elle était il y a un mois. On considère seulement que la divergence de vues entre M. Duplessis et M. Hamel s'est accentuée et qu'aucune réconciliation n'est possible entre les deux chefs.

L'U. N. combattra les unions communistes

"Dans la province de Québec, on veut le bon ordre et le respect de la loi et le gouvernement de l'Union Nationale ne tolérera pas les associations communistes, socialistes et bolchévistes". C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal le premier ministre de la province, l'honorable M. Maurice Duplessis, après avoir reçu dans ses bureaux de la métropole une délégation dont quelques membres ont dit qu'ils représentaient le "Front Populaire". C'est à propos du chômage que cette délégation s'était ménagé une entrevue avec le premier ministre.

"J'ai déclaré à ces gens, dit M. Duplessis, que le nouveau gouvernement ne tolérera pas un seul instant des organisations communistes ou socialistes, quel que soit le nom dont elles se couvrent. Je leur ai dit que le gouvernement se souciait peu de leurs agissements, que nous connaissons, et qu'il emploierait toute son énergie pour arrêter tout mouvement qui serait contre l'ordre et la loi."

"Le gouvernement considère que les influences communistes, socialistes et bolchévistes vont à l'encontre de la mentalité de la province de Québec et qu'elles constituent un grave obstacle au maintien du bon ordre et de la loi. C'est pourquoi il ne les tolérera pas."

Vaste programme de travaux

Le gouvernement Duplessis a décidé d'adopter une politique de voirie qui comprendra un vaste programme de travaux. Nous apprenons en effet que le gouvernement construira en moyenne 400 milles de chemin par année. L'intention de l'hon. M. Leduc est de préparer un plan d'ensemble. On commencera par faciliter l'accès des grands centres, puis on desservira les régions moins importantes. On veut aussi procéder graduellement, faire des routes complètes, plutôt que de faire des bouts de route un peu partout. Aussi, on tiendra compte des populations à desservir et non seulement des besoins du tourisme.

Les personnes de 69 ans

L'hon. M. William Tremblay a fait remarquer que les personnes qui ont 69 ans peuvent présenter leur requête, en vue d'obtenir leur pension de vieillesse. Ainsi elles pourront recevoir leurs chèques mensuels dès qu'elles auront atteint leur 70ième année.

A la place de Me R. Taschereau

La Commission des écoles s'est choisi un nouvel avocat, hier soir, en remplacement de Me Robert Taschereau, C. R. Elle a nommé à ce poste M. René Chaloult, avo-



SAVON BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

cat, député de Kamouraska, à l'Assemblée Législative. La proposition à cet effet a été faite par Son Honneur le Maire Grégoire et tous les commissaires ont approuvé le choix. M. Chaloult entrera en fonctions incessamment.

Plus de départs de colons

Les départs de colons pour les différents centres prendront fin dès ces jours-ci. L'hon. M. Henry Auger a considéré que la saison est maintenant trop avancée pour laisser partir des familles: on n'établira, cet automne, que quelques colons isolés, cependant que dans un certain nombre de cas les femmes et les enfants se rendront rejoindre le chef de famille. Ce soir, il y aura un dernier départ de Québec. Ce groupe comprendra 45 hommes.

Depuis le début de l'année, on a placé 1,540 colons groupés et 1,700 colons non groupés. Dès que les récoltes auront pris fin, ces colons trouveront du travail, soit sur leurs lots, soit sur les chemins publics.

Deux bourses en géologie

Le gouvernement provincial vient d'accorder une bourse pour l'étude de la géologie au R. P. Hervé Morin, c.s.c., professeur à la faculté des sciences de Montréal. M. Gabriel Lefebvre a aussi obtenu une bourse. Les deux boursiers étudieront à Québec sous la direction de M. l'abbé Willie Laverdière et de M. Carl Faessler, professeurs à l'Université Laval.

M. l'abbé Laverdière et M. Faessler sont reconnus comme de hautes compétences en la matière. M. Laverdière a étudié cinq ans en Europe et il a pris part à d'importantes expéditions dans le pays.

Les chemins d'hiver

Nous avons demandé à l'hon. M. Maurice Duplessis, hier, si le gouvernement a l'intention d'entretenir les routes d'hiver, comme par le passé.

"Ces problèmes présentent des aspects complexes, répondit le Premier Ministre. Il y a des avantages et des inconvénients, dans ce système de routes d'hiver. Les chemins de fer, qui constituent un actif considérable, seront toujours nécessaires. Il ne faut pas leur faire de concurrence ruineuse durant la période de l'année où nous ne pourrions voyager sans eux. Ceci ne veut pas dire que nous condamnons les routes d'hiver. Lorsqu'il y a des avantages à les ouvrir, très bien. Mais il nous faut aussi tenir compte de l'autre aspect de la question. C'est ce que nous ferons."

Nouveau système de taxation

"Nous avons l'intention de requérir les services de véritables experts en matière de taxation" a déclaré le Premier Ministre, hier. Nous avons un système qui est plutôt de tâtonnements. Nous allons prendre les meilleurs experts, pour préparer un système juste, bien coordonné, de nature à produire les revenus nécessaires sans commotions, dérangements ou perturbations. Autrefois, les ministres annonçaient dans les journaux qu'ils allaient imposer telle nouvelle taxe. C'était la panique, et les démarches. Il faut éviter ces pertes de temps et ces dérangements. Nous aurons un nouveau système qui sera le meilleur humainement possible".

Le déménagement est commencé

On a commencé hier à déménager les bureaux de la Voirie dans le nouvel édifice de la rue Saint-Augustin. A partir d'aujourd'hui, l'hon. M. Leduc, son sous-ministre et quelques-uns des officiers du ministère occuperont leurs nouveaux bureaux. Les autres déménageront aussi ces jours-ci. Le ministre de l'Intérieur et du Commerce, l'hon. M. Bilodeau, et les membres de son personnel se transporteront ensuite rue Saint-Augustin, où on leur a préparé plusieurs pièces. La nouvelle installation permettra aux autres départements de s'installer plus à leur aise. Actuellement, on est à l'étroit dans plusieurs pièces. Plus tard, on pourra encore s'agrandir lorsque la police provinciale aura pris possession du nouvel édifice que le gouvernement a décidé de construire.

Médecins de la prison

Le Dr Robert Mayrand et le Dr Victor Darveau, de Québec, ont été nommés hier médecins de la prison de Québec. Ils remplacent le Dr J.-D. Brousseau, aide-camp du Lieutenant-Gouverneur, et le Dr Eudore Parent, ancien échevin, qui se trouvent remerciés de leurs services. Cette nouvelle a été communiquée hier soir par le Premier Ministre.

Shérif de Beauce

M. le Dr Xavier Beaudoin, de Saint-Ludger de Frontenac, a été nommé hier shérif pour le district de Beauce. M. le Dr Larochelle a été nommé coroner du district de Beauharnois à la place du Dr Caze. Le Premier Ministre a aussi annoncé qu'il a nommé de nouveaux inspecteurs pour les pensions de vieillesse, de même que de nouveaux percepteurs du revenu.

Les fonctionnaires honnêtes

"Les fonctionnaires honnêtes, quelles que soient leurs couleurs politiques, peuvent dormir en paix plus que jamais: ils ne seront ni troublés ni inquiétés", a déclaré le Premier Ministre hier soir. "Mais les canailles", ajouta M. Duplessis, "nous les dénoncerons, nous les punirons. Nous nous sommes engagés à nettoyer l'administration: nous le ferons avec célérité, méthode, jugement, modération et fermeté."

"Dans certains départements", ajouta M. Duplessis, "il y avait quatre employés où un pouvait faire le travail très bien. Nous allons épargner des milliers de piastres. Non seulement les employés qui ont fait leur devoir ne seront pas inquiétés, mais ils seront traités avec justice, avec générosité même. Nous exigeons la loyauté de tous les employés et nous ne tolérerons pas le moindre acte de déloyauté."

Nouveaux officiers

Le Dr Arthur Thibault, ancien assistant-surintendant du Sanatorium du Lac Edouard, a été nommé surintendant en remplacement du Dr J.-A. Couillard. C'est le Dr J.-H.-A. Paquet, secrétaire provincial, qui a annoncé cette nomination. Il a déclaré en même temps qu'à l'avenir l'institution, au lieu d'être sous la juridiction du gouvernement sera confiée à une communauté de religieuses. Le Dr Paquet n'a pas révélé quelle communauté religieuse serait nommée. Le sanatorium peut recevoir deux cents patients souffrant de tuberculose.

Le Dr Emile Nadeau, de Québec, assistant-directeur de l'Hygiène provinciale, a assumé hier la direction du service de santé en remplacement du Dr Alphonse Lessard, qui vient de démissionner. Le Dr Nadeau agira comme chef du département de la Santé d'ici à la réorganisation par le gouvernement provincial.

Le salaire des fonctionnaires

A l'avenir, les fonctionnaires provinciaux seront payés le 15 et le dernier jour de chaque mois. Ils ne seront pas payés à l'avance, mais pour le travail fait seulement.

Pensions de vieillesse

Le gouvernement commencera à payer les pensions de vieillesse dès le mois d'octobre. On croit que trois cents vieillards recevront leurs premiers chèques ces semaines-ci.

ARPENTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 264, :: AMOS

LE THÉ
'SALADA'
est délicieux

M. MACKENZIE KING PRONONCE UN GRAND DISCOURS A GENEVE

(Suite de la page 1)

ment que le sentier de la liberté est aussi celui de la paix

Pas d'ingérence

"Imbus de cette conviction, nous n'allons pas présumer que nous avons la mission de l'imposer aux autres pays. Nous corroborons le témoignage du représentant du Royaume-Uni lorsque ce dernier se prononce en faveur de la valeur indispensable des institutions démocratiques et de la liberté individuelle, mais nous sommes également d'avis que c'est à chaque pays, qu'il soit membre de la S. D. N. ou non, à adopter la forme de gouvernement ou d'organisation économique qu'il juge le mieux appropriée à ses besoins et à ses conditions.

La S.D.N. répond à un besoin international

"Un troisième facteur doit être pris en considération. La majorité des nations représentées à la S. D. N., dit M. King, est d'avis que cette organisation répond à un besoin international, qu'elle sert de point de ralliement aux espoirs de paix mondiale, et qu'elle souligne la nécessité d'ajuster les institutions politiques et les idées aux conditions nouvelles créées par le progrès de l'industrie et de la science dans le monde.

"La S.D.N. offre un mécanisme permanent destiné à ajuster les différends et à informer l'opinion publique. Si la Société des Nations n'existait pas, il faudrait l'inventer.

L'intervention n'est pas toujours facile

"La difficulté de l'intervention

Agents demandés

Faites de l'argent

Jolis dessus de coussins en batik, nouveaux et originaux. Dessins et nuances variés. Doublés, prêts à remplir. Envoyez \$1.00 pour échantillons.

E. Carpentier

Casier 72. La Sarre, P. Q.

Nuits reposantes

M. George Kralik, de Nacmine, Alta., Can., écrit: "Je vous suis très reconnaissant de votre remède Novoro. J'étais sujette aux insomnies mais depuis que je prends votre Novoro je jouis de nuits reposantes." Le Novoro du Dr. Pierre est un remède de plantes qui a été employé avec succès pour le traitement de constipation, d'irrégularité des intestins, d'indigestion, de rhumes ordinaires, de nervosité et d'insomnie. Ne le demandez pas au droguiste, car il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements, écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

automatique, dit M. King, augmente au lieu de diminuer lorsque les conflits tendent à devenir des luttes entre les classes, entre les systèmes économiques, entre les principes philosophiques et, dans certains cas, entre les principes religieux.

"Le Canada vient à la Société des Nations avec le désir de réaffirmer son adhésion aux principes fondamentaux du covenant. La protection de la paix par l'organisation progressive de la collaboration internationale, dans les limites du système collectif, a été revendiquée à mesure égale par les membres des divers partis politiques du Canada. Notre loyauté envers cet idéal est aussi forte aujourd'hui qu'elle l'était au début de la S.D.N."

Les sanctions ne sont pas pratiques

Le covenant, à son origine, préparaient le maintien de la paix par la conciliation ou par la force, indifféremment. L'expérience a prouvé comme il est difficile d'appliquer des sanctions dans une Société des Nations dépourvue de conditions universelles. L'acceptation universelle des principes du covenant doit être le but constant de ceux qui veulent faire de la renonciation à la guerre un instrument de politique nationale.

Une conférence s'impose

"Le Canada croit que c'est aux nations d'Europe à décider quels sont les meilleurs moyens à prendre pour restaurer cette confiance et cette bonne volonté. Apparemment, la première chose à faire serait de convoquer une conférence dont le but serait d'augmenter l'universalité de la Société des Nations."

"La Société des Nations ne fut pas fondée pour s'élever contre un groupe de nations ou pour promouvoir ou combattre des théories philosophiques et économiques. Elle fut formée pour soutenir les idéals de paix et de bonne entente entre les nations et entre les classes et elle ne pourra remplir cette mission humanitaire qu'en autant que ses membres resteront fidèles à cette haute conception."

L'hon. Mackenzie et la défense côtière

Vancouver, 1er. — Au cours des neuf derniers mois le gouvernement fédéral a donné toute son attention à la défense côtière du Canada, particulièrement sur la côte du Pacifique, a déclaré l'honorable Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale à son arrivée ici.

Le ministre déclara que le gouvernement considérerait l'établissement d'une base aérienne moderne en Colombie-Anglaise.

Rapport sur l'étendue de Chibougamau

Au début de décembre 1935, la Commission géologique du Ministère des Mines, Ottawa, a publié une carte de l'étendue de Chibougamau, Québec, à l'échelle d'un mille au pouce. L'édition française du Mémoire (No. 185) sur cette région donne de plus amples et de plus précieux renseignements aux prospecteurs et aux explorateurs sur cette étendue minière en pleine activité. Le rapport comprend toute cette région embrassant la majeure partie des cantons de McKenzie, Roy, Obalski et Lemoine, l'extrême-est des cantons de Barlow et Scott et l'extrême-ouest des cantons de McCorkill et Rinfret. Il donne des renseignements opportuns sur la géologie générale et économique, les caractères physiques et les minéraux trouvés dans ces endroits.

Les descriptions détaillées données sur la nature et l'importance des gisements, ainsi que sur le travail accompli sur la propriété Noranda, sur la rive sud du lac Bourbeau, et sur celle de la Consolidated Smelters à la baie des Cèdres, offrent un intérêt tout spécial. Ces deux propriétés ont atteint un degré avancé de leur exploration. Dans cette partie du rapport, on donne aussi de longues descriptions des gîtes importants. On a fait de nombreuses découvertes de cuivre et d'or dans cette région, ce qui est à noter vu que l'étendue est difficile à prospecter à cause d'une épaisse couche de mousse qui masque une grande partie de la roche et à cause de son éloignement des chemins de fer.

Les roches de cette région sont décrites comme pouvant très bien se comparer à celles des grandes étendues dans l'ouest de Québec et l'Ontario, à part les gros amas de roches ultra-basiques de serpentine, de pyroxénite et d'anorthosite. On est assuré que cette étendue sera explorée de nouveau et que ce travail aidera tout probablement à découvrir de nouveaux dépôts importants, est-il dit dans ce rapport.

On peut obtenir des exemplaires du rapport ainsi que de la carte géologique en s'adressant au Directeur, Bureau de la Géologie appliquée, Ministère des Mines, Ottawa.

Ouvrages de CIMETIERE

de toutes descriptions
Monuments, Epitaphes,
Sculptures, Foyers, etc.
Ateliers les plus considérables
au Canada.

A prix et termes faciles
Pour plus amples informations,
adressez-vous à

P. H. GAVARD

C. P. 5. - Amos, Qué.
Représentant des maisons:
J. P. Laurin &
Canadian Cut-Stone Co

L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

La Compagnie d'Assurance Mutuelle l'Union Saint-Joseph du Canada a le plaisir d'informer ses nombreux membres des nominations suivantes qui ont été faites, pour le district d'Amos et des environs: —

Médecin: Dr J.-E. St-Pierre

Avocat: Mtre Laval Goulet

Dentiste: Dr Florent Bacon

Percepteur: M. J.-E. Bégin

La Compagnie a ses bureaux au domicile de M. J.-E. Bégin, coin des 1ère Avenue et 1ère rue Est, à Amos, P. Q.

Les ours à Jasper

Depuis nombre d'années les ours noirs font l'amusement des touristes qui visitent Jasper Park Lodge, dans les Rocheuses. Ces grosses bêtes gourmandes et inoffensives se donnent en spectacle chaque jour comme des clowns. Ils sont remplis de mauvais plans et leur curiosité naturelle les porte à toutes sortes de tours. Cet été, un ours qui s'amusait avec le robinet qui sert de prise au tuyau d'arrosage du terrain de golf a découvert, en jouant avec la poignée, qu'on pouvait s'abreuver sur place. Son exemple fut suivi par d'autres, si bien que le robinet du golf de Jasper est pratiquement toujours ouvert au grand ennui du jardinier qui cherche un dompteur qui apprendra aux ours le moyen de fermer le robinet après s'en être servi.

Accident d'auto

Un accident d'automobile qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit, hier après-midi, à la traverse à niveau du Quebec Railway, à Everell, sur la route de St-Grégoire. Une automobile "Dodge" conduite et occupée par des citoyens de Val d'Or, Abitibi, a frappé un poteau, brisé une clôture et est allée s'arrêter une cinquantaine de pieds plus loin dans le champ.

Cet accident s'est produit vers 4 heures, hier après-midi. Le conducteur de l'auto, qui ne connaissait probablement pas les lieux, n'a pas pu diriger son véhicule dans la courbe que décrit la route, une fois dépassée la voie ferrée. Son auto est allée frapper un poteau qui a été cassé et, s'est arrêtée cinquante pieds plus loin dans le champ.

Aucun des occupants de l'auto n'a été blessé.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis
CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis, dont M Félix Pichette est Président et M J.-A. Gagnon, Gérant.

18 pages engagés

M. Jean-Paul Sauvé engagé hier les pages de la Chambre pour la prochaine session. Il en a pris 18, qui sont âgés de 15 ou 16 ans. C'est par erreur que certains journaux ont annoncé que les pages seraient des jeunes gens au-dessus de 18 ans.

Cuisinier ou Cuisinière demandé

avec références et expérience

CAFE RADIO

184, 1ère Avenue, - AMOS
Téléphone: 184

Edouard Morin & Co.

Contracteur Général

Construction de ponts, routes, maisons, etc. Aussi lots à vendre et constructions à bons termes; réparations générales à des conditions faciles.

BUREAU en face de

L'HOTEL BELLEVUE,
Amos, P. Q.

Yatch à Gazoline à Vendre

Longueur: 28 pieds.
Largeur: 7½ pieds.
Construction: Chêne et pin "premier choix".

Pouvoir: Moteur marin, "Gray", six, 72 h. p., avec démarrage et générateur électrique.

Eclairage: Electrique.
Réservoirs à essence en cuivre.
Hélice: bronze, marque "Hyde"
Shaft: Acier "Monel" avec Goodrich bearing.

"Express Day-Boat" one man-control, en parfaite condition de marche, livré sur char à Québec.

Occasion unique pour un prompt acheteur. S'adresser à:

A. D., 98, St-Joseph, Québec

NOTRE COMMERCE AVEC LES E.-U. EST TRES FLORISSANT

Halifax, 1er. — Après huit mois de fonctionnement nous sommes en mesure de dire que l'accord commercial avec les Etats-Unis a dépassé nos espérances les plus ambitieuses", a déclaré hier, l'hon. J.-L. Isley, ministre du Revenu National, à l'assemblée annuelle de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse.

"Le commerce d'exportation du Canada se rapproche rapidement du milliard de dollars, et il n'y a pas de raison pour que nous ne dépassions pas ce chiffre. L'abondance et la prospérité seront ensuite notre lot", dit le ministre.

"Notre commerce progresse par sauts et par bonds", poursuit le ministre. "Les exportations canadiennes aux Etats-Unis, en dehors de l'or en guise, ont dépassé de 28 pour cent au cours des huit premiers mois de 1936 le résultat des huit premiers mois de 1935".

M. Isley dénonça les craintes exprimées par les adversaires du pacte commercial canado-américain en disant que l'industrie s'améliorait et que l'emploi était à la hausse.

"Le pays n'a pas été inondé de marchandises rapportées par les touristes en vertu de l'exemption de droits jusqu'à concurrence d'une valeur de \$100", dit-il. "Les importations faites en vertu de cette clause du pacte, au lieu d'atteindre \$50,000,000 comme le redoutait M. Bennett, ne dépassent pas une valeur de 5,000,000

si l'on en juge par les indices actuels. Le public canadien a grandement apprécié ce privilège".

M. Isley affirma que de semblables bénéfices avaient été obtenus de l'accord commercial conclu avec le Japon en décembre dernier.

"M. Bennett avait imposé une surtaxe de 33 1-3 pour cent contre le Japon, et ce pays avait établi une taxe de 50 pour cent contre nous. Notre commerce avec le Japon était tombé pratiquement à rien. Nous avons restauré ces relations commerciales et nos exportations au Japon pour les huit premiers mois de 1936 ont dépassé de 39 pour cent celles des huit premiers mois de 1935.

"Dans le moment, des pourparlers se poursuivent pour augmenter notre commerce avec le Royaume-Uni. Nous avons reçu des félicitations de partout pour avoir rétabli nos relations commerciales avec la Russie. A la vérité, nous avons restauré des relations commerciales amicales avec tous les pays".

Faisant allusion à la situation financière du Canada, M. Isley déclara: "Nous réalisons que nous ne pouvons administrer le pays sans déficit. Mais je suis optimiste. Nous avons prévu une réduction de \$60,000,000 dans le déficit. Les revenus augmentent avec une telle rapidité que nous pourrions percevoir \$70,000,000 de plus au cours de la présente année fiscale que l'an dernier".

La police provinciale

"La Gazette" publie aujourd'hui l'article suivant:

"Le travail de réorganisation de la police provinciale est pratiquement terminé et les grandes lignes de cette réorganisation ont été déjà soumises à l'honorable Maurice Duplessis pour approbation. M. Philippe Aubé, chef intérimaire de la police provinciale à Montréal, a nié que Georges Farah-Lajoie, ex-sergent détective du département de la police de Montréal, et Georges Rioux, ancien détective dans la division de Québec de la police provinciale, avaient quelque chose à faire dans la réorganisation. "Je suis le seul autorisé à faire le travail", dit le chef Aubé, et en autant que je suis concerné, je suis le seul à le faire".

"On a appris également que plusieurs des détectives qui ont été renvoyés et dont les records ont été vérifiés seront réinstallés tandis que les autres resteront dehors. Il est possible qu'Albert Théberge, ancien chef du service provincial du trafic sera repris, de même qu'un certain nombre de ses hommes.

"Il y a, a-t-il été déclaré, au moins 20 hommes dans l'escouade des motocyclettes qui ont participé aux récentes élections provinciales, qui seront "renvoyés" et resteront "renvoyés".

"On s'attend à ce que les hommes dans le département des empreintes digitales, c'est-à-dire le sergent Lorrain et ses deux assistants, seront repris pour diriger le même département".

GRANBY ENVOIE 4 FAMILLES A VAL D'OR, DANS L'ABITIBI

Quatre familles de Granby, formant un ensemble de 25 personnes partent aujourd'hui même, pour se joindre au contingent du diocèse de Saint-Hyacinthe et se rendre ensuite sur les fermes de colonisation de l'Abitibi. Ce groupe ira s'ajouter aux trois familles parties de Granby il y a déjà un an et qui occupent des terres dans le Canton de Val d'Or, qui formera bientôt un des villages prospères de cette région nouvelle.

La ville de Granby a fait royalement les choses en fournissant des vêtements aux familles qui la quittent; une somme de \$100.00 a été dépensée dans ce but. Encouragés par cette générosité les partants ambitionnent de se tailler un domaine dans la terre hospitalière de l'Abitibi.

Voici les noms des quatre familles :

M. Martin Catudal, sa femme et un enfant;

M. J.-B. Beaugard, sa femme et sept enfants;

M. Léonard Lambert, sa femme et un enfant;

M. Eugène Picard, sa femme et un enfant;

Ces quatre familles étaient sur les listes de secours de la cité; anciennement établies sur des terres de la région, elles étaient venues à Granby il y a quelques années attirées par le mirage de l'industrie et la crise du chômage les a frappées avec son cortège de malheurs. La ville les a soutenues sans défaillir à sa tâche; aujourd'hui, elle les aide à se transporter sur des terres de colonisation où elles se trouveront bientôt à l'abri de la misère et des secours directs, maître d'une terre qui leur restera en propre.

Loyauté envers le Canadien National

Dernièrement, plus de 500 vétérans du Canadien National se sont réunis à Toronto pour remettre à la direction de leur réseau une crédençe en noyer, surmontée d'une locomotive en argent ciselée et contenant un parchemin portant les noms des 6,270 vétérans du Canadien National. Sur un côté du parchemin était une adresse enluminée se lisant ainsi : —

"Nous, vétérans du Réseau Canadien National ou de ses filiales, désirons exprimer notre attachement au chemin de fer et à son personnel.

"Que le Réseau Canadien National qui commence son second siècle de services publics reçoive ici les vœux sincères et profonds de la grande armée de vétérans (elle compte plus de 6,000 hommes et femmes). Ils ont cessé tout travail ferroviaire actif, mais leur cœur est toujours loyal envers le chemin de fer.

"A notre grand réseau national et à ses 80,000 employés des deux sexes nous engageons notre foi et notre appui, confiants que le succès couronnera leurs efforts.

"Les noms de six mille deux cent soixante-dix vétérans sont inscrits sur ce tableau d'honneur des vieux employés du Canadien National".

M. le notaire Bernard assistant-greffier

Nous avons appris hier, de source très sûre que le Notaire Bernard, de Lotbinière, a été nommé assistant greffier de l'Assemblée Législative, à la place du Dr Maurice Laroche, qui remplissait cette fonction depuis un an. Cette nouvelle sera confirmée officiellement aujourd'hui.

Un ministère des mines et des pêcheries

Au cours de la prochaine session, le gouvernement va passer une loi créant un ministère des Mines et des Pêcheries. Actuellement, ces deux branches de l'administration ne forment que des bureaux administrés par l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis. Jusqu'ici, ces deux départements étaient administrés par un ministre, soit celui de la Voirie soit celui de la Colonisation.

L'hon. M. Maurice Duplessis a voulu en faire un ministère autonome, mais pour créer un nouveau ministère, il faut une loi. C'est ce qui sera fait ces semaines-ci. M. Gagnon sera évidemment nommé ministre des mines et des pêcheries, avec tous les pouvoirs qui en découlent.

L'honorable Hepburn adopte une fillette

St-Thomas, Ont., 1er — L'hon. Mitchell Hepburn et Mme Hepburn viennent d'adopter une fillette de deux ans et ils lui ont donné le nom de Maxine. Les Hepburn avaient auparavant adopté un garçon, Peter Hepburn aujourd'hui âgé de quatre ans.

SAVEZ-VOUS QUE... chez

Tousignant Electric

VOUS POUVEZ FAIRE...

- Développer vos Films.
- Agrandir vos portraits.
- Acheter un Radio pour \$15.
- Un Moulin à Coudre \$17.00.
- Un Phonographe avec Records \$15.00.
- Réparer votre Phonographe.
- Acheter vos Batteries aux prix de Montréal.
- Réparer votre Moteur à Gazoline.
- Réparer votre Radio par un Technicien-Expert en Radio, le seul dans la région.

Nous avons toujours un choix de Magazines et Revues, Films de toutes sortes.

Casier 86, La Sarre



PENMANS OFFRE UNE GRACIEUSE

FINESSE

... Fins jusqu'à en être flatteurs, les Bas de Soie Penmans attirent d'une façon irrésistible les femmes qui suivent la mode. Adroitement diminués, transparents, et dans les nouveaux tons mode... ils rehaussent la grâce de la ligne naturelle. Malgré leur aspect délicat, ils font un bon usage et se lavent merveilleusement bien — car il va sans dire que vous attendez un usage satisfaisant des Penmans.

PENMANS
Bas de Soie Fins

W. C. PITFIELD & COMPANY
LIMITED

Valeurs de Placements

235 rue St-Jacques, MONTREAL 65, rue Ste-Anne, QUEBEC

Renseignements financiers sur demande

TORONTO OTTAWA SAINT JOHN MONCTON
FREDERICTON CAMPBELLTON HALIFAX
CHARLOTTETOWN VANCOUVER

Un don de \$1,000.

Toronto, 28. — Un chèque de \$1,000 voté par le gouvernement provincial de Québec, a été reçu au cours d'une assemblée du comité exécutif de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes. Le don a été présenté par R.-O. Filteau, du département de l'Instruction Publique à Québec.

Téléphone : 84

J. de V. Lafrance
Syndic autorisé
LIQUIDATEUR

1ère Avenue, - AMOS
Edifice Germain & LaFrance, Ltée

Tél. 85 :-: C. P. 315

Jean-Paul Dionne
AVOCAT

Edifice de : —
Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

Tél. No. 45 :-: C. P. 99

FELIX ALLARD
AVOCAT

Edifice de : —
Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.



**Veil or
Vieux bijoux**

J'achète le veil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc., etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le et votre or vous sera retourné. — Adressez :

La Raffinerie de l'Est

74, rue St-Joseph, Québec

ARTICLES DE SPORT

Ce que nous pouvons faire pour développer une industrie de chez nous

Il est question depuis déjà plusieurs années de développer la petite industrie chez nous. Il ne faudrait pas, pour cela, ignorer les industries canadiennes-françaises qui existent déjà en achetant toujours des articles ou des produits d'établissements étrangers.

L'industrie des articles de sport est au nombre de ces dernières.

Nous avons quelques fabricants d'articles de sport de toutes sortes, pratiquement pour tous les jeux les plus populaires. Les connaisseurs affirment que ces produits de chez nous sont d'aussi bonne qualité que les articles similaires importés d'autres provinces, et que très souvent ils sont offerts à meilleur marché que les articles lancés au moyen d'une publicité étendue. Pourtant, influencés par cette publicité couteuse, ainsi que par le snobisme ridicule qui trop souvent nous caractérise, nous constatons que la plupart d'entre nous utilisons des gants, raquettes, bâtons de hockey et de base-ball, etc., de fabrication étrangère. Sans avoir jamais tenté d'en faire la preuve, nous nous imaginons sottement que nous possédons le summum de la qualité parce qu'il est marqué d'un nom répandu par une publicité couteuse un peu partout, quand ce n'est pas avec la connivence de certains de nos marchands.

Nous sommes pourtant les premiers à nous plaindre de la plaie du chômage chez nous, à constater même qu'elle est beaucoup plus profonde, chez nous, Canadiens-français, que dans la province voisine. Nous ne tenons pas compte que c'est largement le résultat de notre propre insouciance, de notre irréflexion, puisque nous contribuons par nos achats, à enlever du travail à nos ouvriers pour le donner aux ouvriers d'autres provinces, quand ce n'est pas d'autres pays.

Le cas de l'industrie des articles de sport est un exemple typique que nous pouvons rapidement faire disparaître si nous voulons, une fois pour toutes, exiger des articles de chez nous, fabriqués par nos compatriotes.

Les maisons d'enseignement, où le sport est largement développé depuis un quart de siècle, peuvent faire énormément pour rendre prospère cette petite industrie canadienne-française. Au lieu de recommander à leurs élèves, ou simplement de les laisser acheter des articles de marque américaine, — et qui restent américaines même si elles ont des succursales

Marchés agricoles

Pour les agriculteurs, la question du marché pour l'écoulement des produits de la ferme est d'une importance primordiale.

Cette question a d'autant plus d'importance chez la plupart de nos agriculteurs que, pour la majorité ils ont tendance à oublier le marché de leur propre table.

Pour ceux qui ont des enfants à établir et qui n'ont pas le moyen d'acheter des terres en rapport, à la question du marché vient s'ajouter la montagne de difficultés que se font la plus grande partie des cultivateurs des vieux centres, quand ils parlent du défrichement des terres nouvelles.

Il se rencontre aussi ceux qui sont d'opinion qu'il ne faudrait pas ouvrir des terres nouvelles, parce que les agriculteurs des vieilles paroisses ont toutes les difficultés à rencontrer leurs obligations.

La question du défrichement n'a pourtant rien d'aussi terrible que le croient une foule de braves gens qui n'ont jamais visité les régions nouvelles.

Nous admettons qu'il en était différent autrefois pour les terres de défrichement aussi difficile que celles qui bordaient le Saint-Laurent, où l'égouttement était presque impossible, et cela dans un temps où les pouvoirs publics n'aidaient aucunement les défricheurs.

Ces temps sont passés. Aujourd'hui, le gouvernement paie des primes de défrichement, de labour; il aide pour la construction des maisons, des écoles-chapelles, il fait les chemins, il favorise l'industrie laitière, il distribue des grains de semence, il veille à la santé des familles, il fournit du travail aux colons: en un mot, aujourd'hui, les pouvoirs publics, après avoir donné la terre, paient les colons pour mettre en valeur leur propre établissement.

Ce n'est pas tout. Dans des régions comme celle de l'Abitibi, par exemple, la question du mar-

ché est différente de celle des vieilles paroisses. Les industries minière et forestières donnent aux colons l'avantage d'un marché tel qu'il ne s'en trouve pas d'aussi rémunérateurs au Canada.

Il faut considérer cet autre facteur. Dans ces pays nouveaux, bien que les colons aient plus d'avantages pour vendre leurs produits à bon prix, les impôts sont moins onéreux, et, pour ceux qui le veulent, le coût de la vie est moins élevé. Beaucoup de ceux qui décrient la colonisation changeraient d'idée, s'ils allaient se renseigner sur place.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an. — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

ABITIBI, QUE.

Marathon terminé

Montréal, 28. — Armand Vézina, de Québec, a terminé à dix heures, samedi soir, son marathon de chaise berceuse. Depuis 58 heures, Vézina, qui pèse 188 livres, n'avait cessé de se bercer en public, dans une vitrine de magasin, entouré de placards, affiches, annonçant toutes sortes de choses, à partir de la graine de perroquet jusqu'à des funérailles au rabais. Lorsque son cadran lui révéla la fin de son épreuve, Vézina s'étira, bâilla et réclama de l'aide, de la bière et du sommeil.

Les directeurs du C. N.

Ottawa, 28. — Le nouveau bureau des directeurs du Canadian National, sous la présidence de S.-J. Hungerford, entrera en fonctions jeudi de cette semaine. L'une des premières décisions du bureau sera probablement le montant que les membres du bureau démissionnaire des fiduciaires recevront comme compensation.

L'honorable C.-D. Howe, ministre du Transport, a déclaré hier que cette décision était du ressort des nouveaux directeurs.

Hitler et les colonies

Berlin, 28. — L'Allemagne pourrait être une démocratie et les Allemands pourraient avoir d'heureux loisirs si le Reich possédait des milliers de milles carrés de colonies", dit Hitler, "si notre population était moins dense, si nous avions un surplus de grains et de matières premières, nous pourrions peut-être nous permettre le luxe d'un régime démocratique et les Allemands pourraient prendre tous les loisirs qu'ils désiraient.

"Mais dans un pays où il manque tant de choses, il est nécessaire de concentrer nos énergies. Nous n'avons rien contre les démocraties de l'étranger, mais l'Allemagne doit conserver une forme politique correspondant à ses possibilités et nécessités. Sa devise doit être: "peu de paroles, mais beaucoup d'actes."

"Dans dix-huit mois, l'Allemagne ne sera plus forcée d'importer son essence pour automobiles et dans quatre ans tous les problèmes concernant les automobiles et la manufacture du caoutchouc seront résolus."

Québec, 28. — Un dramatique accident s'est déroulé, samedi soir dernier, vers 6 heures, sur la rue Châteauguay. Un enfant de 8 ans, Albert Maddison, fils de M. et madame Edouard Maddison, 13 rue Châteauguay, s'est infligé des blessures mortelles en tombant d'une voiture sur la chaussée de la rue. Le jeune Maddison est décédé, hier midi, à l'hôpital St-Sacrement, où il avait été transporté immédiatement après la tragédie.

Gaston Roberge

Notaire

Bureau:

Dans le nouvel édifice de Germain & Lafrance, Ltée

AMOS, ABITIBI

SAINE - FORTE BIENFAISANTE

BIÈRE RED CAP

AU MÊME PRIX QUE LES AUTRES • EXIGEZ-LA!

LES BRASSERIES CARLING LIMITÉE ~ MONTRÉAL

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Leader du gouvernement

On croit que l'hon. M. Alphonse Raymond, le seul conseiller législatif nommé par le cabinet Duplessis, sera le leader du gouvernement à la Chambre Haute, au cours de la prochaine session. Quant à l'hon. M. Thomas Châpais, plusieurs disent qu'il sera président du Conseil.

L'Adresse

Il n'y a aucun doute que le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône sera réduit à sa plus simple expression. Cependant, il faudra proposer une adresse et la seconder. Ces deux discours seraient prononcés, l'un par le député de St-Henri, M. Henri Labelle, et l'autre, par M. Jonathan Robinson, député de Brôme.

Des libéraux

Si l'hon. M. Raymond est nommé, soit leader, soit président du Conseil Législatif, l'adresse en réponse au discours du Trône, à la Chambre Haute, sera proposée et secondée par des conseillers nommés par le régime libéral. On sait que ces deux discours comportent généralement la louange du gouvernement. Nous aurions alors une éloquence plus académique que parlementaire.

L'hon. Tremblay veut travailler en paix

L'hon. M. William Tremblay a eu le courage de demander à ses électeurs de lui f... la paix. Il l'a fait en termes polis, mais énergiques. "Je demande à la population de bien comprendre la situation, dit-il. Loin d'avancer leur affaire, les gens qui viennent bonder les couloirs de nos bureaux nous empêchent de travailler."

Barrage sur la rivière Ottawa

Nous avons appris de source très sûre que le gouvernement songe actuellement à construire un barrage sur la rivière Ottawa, un peu à l'ouest du Lac Victoria. Cette entreprise, qui serait commencée dès cet automne, procurerait du travail à des centaines d'ouvriers, et surtout, elle aurait pour résultat de faire baisser considérablement le coût du pouvoir électrique dans les centres miniers. La Noranda elle-même ferait son propre pouvoir. Si l'affaire n'est pas actuellement décidée par le cabinet, elle le sera ces jours-ci, nous a-t-on assuré.

M. Nil Larivière, le député du Témiscamingue n'a pas voulu nous confirmer officiellement cette information. Cependant, il a bien voulu nous dire ce qu'il demandera au gouvernement, durant la session, en faveur de la région du Témiscamingue.

M. Larivière est très optimiste sur l'avenir du Témiscamingue. Cette région, en plus d'être la plus riche au point de vue minier, est l'une des plus fertiles de la province. Le grand problème, actuellement, c'est d'organiser les moyens de communication, à l'intérieur du Témiscamingue et avec le reste de la province. M. Larivière dit que la population achète beaucoup à Toronto, et que tout ce commerce pourrait facilement se faire au profit de notre province. Actuellement, il y a la voie du C.N.R., qui relie le Témiscamingue à l'Abitibi, et le chemin de fer du gouvernement ontarien (T.N.O.) qui draine le commerce vers Toronto.

Il faudrait, nous dit le député, continuer la voie du Pacifique de Ville-Marie à Rouyn, afin de relier la partie agricole du territoire à la partie minière. Dès cet automne, on va commencer des travaux pour relier Rouyn à Senne-

terre, par la voie du C.N.R.

—"Le bill du C.P.R., qui a été passé en troisième lecture à la dernière session, mais qui n'a pas été sanctionné, va revenir devant les Chambres cet automne, nous dit M. Larivière. Lorsque cette voie sera réalisée, le Témiscamingue deviendra le plus grand centre de distribution du Nord de l'Ontario et de Québec. La route carrossable qui va relier Montréal à Rouyn apportera à Montréal des millions, qui sont actuellement drainés à Toronto. Les travaux sont commencés. Cette route passera par Mont-Laurier, Val d'Or, Rouyn, avec un embranchement pour Senneterre."

Parlant ensuite du Témiscamingue agricole, M. Larivière nous apprit que le Témiscamingue a produit en 1935 1,200,000 livres de beurre, tandis que l'Abitibi, dont la population est supérieure, en produisait 400,000. Les pois du Témiscamingue priment sur le marché de Toronto.

—"Ce qu'il y a d'intéressant, ajouta notre interlocuteur, c'est que nous pouvons absorber sur place tous nos produits agricoles." En terminant, M. Larivière nous dit qu'il manque une fondrie. Actuellement, les compagnies font tout venir de loin. Ceux qui ont des capitaux pourraient faire là un bon placement.

Entrevue avec un financier anglais

A la suite d'une entrevue qu'il eut hier après-midi avec un finan-

Les CAPSULES **ANTALGINE** SOULAGENT TOUJOURS. Maux de tête, névralgies, rhumes, grippe, douleurs périodiques, lumbago, rhumatisme, torticolis. Ayez-en toujours une boîte à la main. En vente partout, 25c.

SOYEZ FORT SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITE FATIGUE HABITUELLE EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT. PRENEZ LES **PILULES MORO**. CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal.

cier anglais qu'il n'a pas voulu nommer, l'hon. M. Maurice Duplessis a fait la déclaration suivante:

"Nous avons eu la visite d'un homme d'affaires important, au sujet des emprunts que la province devra contracter pour combler les abîmes creusés par les administrations précédentes. Nous avons répondu que nous voulons coopérer avec le capital honnête, dont nous avons besoin et que nous entendons sauvegarder. Nous avons ajouté qu'il est du devoir des hommes d'affaires de coopérer à l'assainissement des finances de la province, mais en consentant des profits raisonnables, non exorbitants. J'ai déclaré à cet homme d'affaires que je ne conçois pas pourquoi le capital anglais abonde en Amérique du Sud, au Brésil, et qu'il est plutôt rare au Canada, surtout dans la province de Québec. Notre province serait heureuse d'agréer le capital anglais. Nous avons dit que c'est une erreur, de laisser le marché monétaire de Québec à d'autres puissances financières, car les relations financières sont de nature à engendrer d'autres relations dans les autres domaines. Nous avons déclaré que le gouvernement est pour la justice et le fair play, que les écarts de langage ne doivent pas être considérés comme l'écho de l'opinion publique. Une corneille ne fait pas le printemps. Nous avons dit à ce

monsieur de se méfier des financiers aux ramifications mondiales qui font circuler de fausses rumeurs. J'ai dit qu'ils devraient transiger directement avec le gouvernement, sans passer par des intermédiaires".

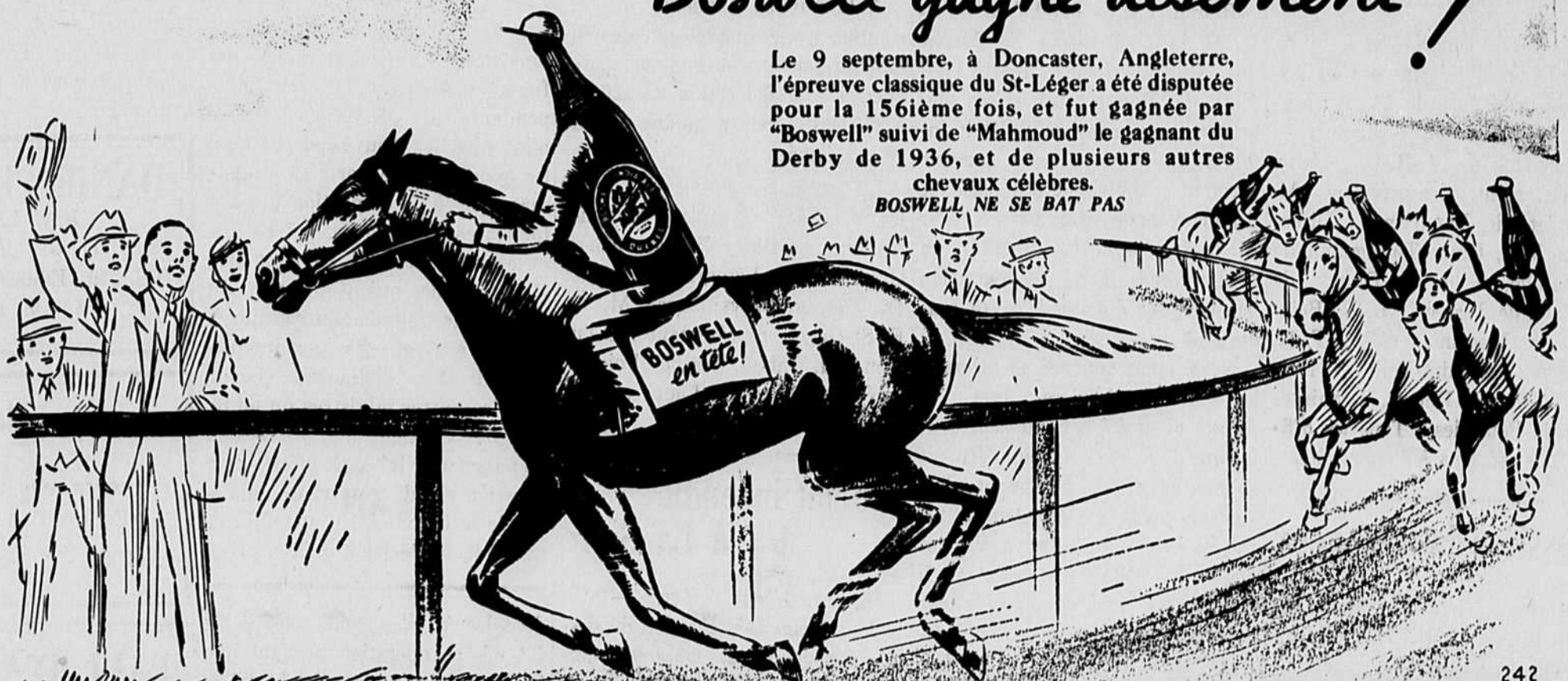
Derniers rapports

La Gazette Officielle, dans son dernier numéro, contient une proclamation du greffier de la Couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion, annonçant officiellement l'élection de M. Georges-Adélaïde Auger, barbier, de Maniwaki, député de Gatineau, et de M. le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix-Saguenay. Les rapports de l'élection dans ces deux districts électoraux ont été les derniers reçus par M. Geoffrion. La liste est maintenant complète et l'élection des 90 députés a été proclamée.

31 employés sont démis

Une dépêche de Montréal transmise par la Presse Canadienne nous apprend que trente et un employés du bureau du registraire du gouvernement provincial ont reçu avis que leurs services ne seraient plus requis après le trente septembre prochain. Ces renvois affectent en majorité des femmes. Les officiels du bureau n'ont donné d'autres raisons, pour ces renvois, que l'économie.

"Boswell" gagne aisément!



C'est toujours la même chose! **BIERES BOSWELL**



CHEZ NOS GENS



Congrès de l'U. C. C. La ville de Québec

Le 17 septembre, avait lieu, à Amos, le congrès annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs pour l'Abitibi.

Notre congrès a été cette année honoré de la présence de Son Excellence Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, qui s'est déclaré un fervent ami de notre Union et il a exprimé l'ardent désir de voir tous les cultivateurs de l'Abitibi enrôlés sous la bannière de l'U. C. C.

Nous avons eu l'avantage d'entendre M. A. Marion, notre nouveau président-général, qui a créé une excellente impression sur les congressistes. Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir le Rév. Père Lebel, ex-aumônier-général; M. le curé Dudemaine, d'Amos; M. le curé Malouin, propagandiste pour les Caisses Populaires et plusieurs autres.

Comme les années passées, les délégués ainsi que les autres membres de l'Union ont discuté les problèmes agricoles qui intéressent notre petite patrie, sans oublier cependant les problèmes d'ordre général.

Parmi les sujets discutés, l'état de notre récolte, cette année, a tout spécialement attiré l'attention des congressistes. Les intempéries que nous avons subies sont la cause que les grains récoltés seront dans une très faible proportion aptes à la semence, l'an prochain, créant ainsi une situation pénible pour les braves cultivateurs de l'Abitibi. Aussi le congrès espère que les autorités verront à faire quelque chose afin que nos cultivateurs continuent à progresser dans notre belle région.

M. le curé Malouin a fait sur l'organisation et la valeur des Caisses Populaires une conférence très goûtée de l'auditoire. Nul doute qu'elle portera des fruits.

A la fin du congrès, les élections des officiers diocésains ont eu lieu sous la présidence de M. A. Marion, avec le résultat suivant: — Président: M. J.-B.-L. Alarie, d'Amos, réélu; vice-président, M. S. Audet, de Landrienne. Directeurs: MM. Omer Tousignant, de Palmarolle, réélu; A. Dupuy, de St-Marc de Figury; L.-N. Boisclair, de Macamic, réélu; F.-H. Bousquet, de Saint-Félix de Dalquier, réélu; A. Hébert, de Sainte-Rose de Poularies. Tous les officiers ont été élus à l'unanimité.

Poussière dans les yeux

Palmarolle, 1er. — René Richard, fils de M. H. Richard, industriel, de Palmarolle, a été la victime d'un malheureux accident, mercredi dernier, lorsque des grains de pierre et de poussière se logèrent dans ses yeux. C'est le docteur Rheault, de La Sarre, qui a prodigué les soins nécessaires au jeune homme.

L'hon. M. A. Elie et les Caisses Populaires

L'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce de la région de Québec est d'opinion que la future route carrossable Montréal-Abitibi ne sera pas dans l'intérêt du commerce de Québec et du district. Elle vient d'écrire en ce sens aux autorités municipales et la lettre a été prise en considération par le comité administratif, hier après-midi.

Dans cette communication, l'Association affirme qu'avec une route reliant Montréal à l'Abitibi, c'en sera fini du commerce de Québec avec le nord de la province. Elle favorise la construction d'une route entre Québec et l'Abitibi et elle demande au maire et aux échevins de revendiquer les droits de cette région auprès du premier ministre de la province. Cette lettre était signée par M. G.-L. Drolet, secrétaire de l'Association.

L'échevin Pierre Bertranc, qui présidait la séance du comité, a fait observer à ses collègues que la ville n'est toujours pas pour demander la construction d'une route la reliant à l'Abitibi, quand il en existera une à partir de Montréal.

"Nous pouvons toujours demander au gouvernement", a ajouté le représentant de Saint-Sauveur, "de nous favoriser d'un raccordement direct avec la future route, de façon à ce que les communications entre Québec et l'Abitibi soient les plus faciles possible."

La lettre de l'Association est restée sur la table pour quelque temps.

M. Ayotte meurt de ses brûlures

Rouyn, 1er. — M. Alfred Ayotte, 41 ans, cultivateur de Macamic, Abitibi, est mort, hier, à l'hôpital de Rouyn, des suites des brûlures profondes qu'il s'était infligées, au cours de la semaine dernière en allumant son poêle. A l'enquête du coroner, présidée par M. le docteur J.-L. Bouillé, un verdict de "mort d'intoxication par brûlures étendues" a été rendu.

Nous avons annoncé en primeur, la semaine dernière, que M. Ayotte avait été horriblement brûlé lors d'un incendie qui détruisit sa maison. C'est en voulant allumer son poêle que M. Ayotte reçut ces profondes brûlures. Voyant que le feu n'était pas assez vif, il prit un récipient de deux gallons de pétrole et en versa abondamment sur le brasier. Il se produisit alors une formidable explosion. Le feu se communiqua à ses vêtements et il reçut de profondes brûlures. Transporté d'urgence à l'hôpital de Rouyn, le malheureux cultivateur est mort dans d'atroces souffrances.

Trois-Rivières, Qué., 30. — "On n'aurait pas besoin d'un crédit rural dans la province de Québec, si chaque paroisse avait sa caisse populaire, disait hier l'honorable Antonio Elie, ministre sans portefeuille dans le gouvernement national, aux délégués de l'Union des Caisses Populaires du district des Trois-Rivières.

"Cependant, continuait l'honorable Elie, ces sortes de banques ont été trop rares dans la province et les besoins des fermiers étaient urgents; c'est pour cette raison que le gouvernement Duplessis présentera d'ici deux semaines un bill pour le crédit agricole."

"Dans peu d'années, si nous avons une caisse populaire dans chaque paroisse, un crédit agricole deviendra alors superflu, ajouta-t-il."

L'honorable Elie dit que, comme membre du cabinet, il allait s'employer à aider les unions de district à favoriser l'expansion des caisses populaires. "Et, dit-il, je puis vous dire sans révéler aucun secret, que vous pouvez compter sur la coopération du gouvernement et sur l'augmentation de ses subsides en faveur de votre fédération. Le gouvernement n'imposera pas son inspection sur les banques, au contraire, il leur accordera une liberté complète."

M. Elie a ensuite loué la part prise par le clergé de la province dans le développement de ces banques et il assura que sans cet appui, les caisses populaires n'auraient jamais été connues et n'auraient jamais prospéré. Il demanda aux curés des paroisses de continuer leur coopération "eux qui sont les artisans les mieux placés pour promouvoir d'une manière progressive ce grand mouvement catholique et social."

A la réunion annuelle, une résolution a été adoptée qui demandait au gouvernement d'augmenter l'octroi à la fédération de \$20,000 à \$50,000 et cela pour une période de 15 années.

L'élection des officiers a donné les résultats suivants: Administration: Agésilas Kirouac, Albert Gravel et L. Létourneau; crédit: D. Toupin; surveillance: M. J.-F. St-Onge; représentant de l'union: M. l'abbé Joseph Poisson, curé de Pointe-du-Lac; et M. S.-T. Lupien, président.

Violent incendie à La Sarre

La Sarre, Abitibi, 1er. — Un violent incendie a menacé de destruction complète, mercredi dernier, à La Sarre, les établissements de MM. Howard et Bienvenue, marchands de bois et industriels, de La Sarre. Le feu s'est déclaré dans les écuries pour se propager rapidement dans toute la construction. Le système de prévention

H. Lanctôt passera 12 ans au pénitencier

Amos, 30. — Hugues Lanctôt, marchand du Lac Doré, a été condamné hier par l'honorable juge Lucien Cannon à douze ans de pénitencier pour homicide involontaire en juillet dernier de Frank Adamoski, prospecteur. Lanctôt avait subi son procès sur une accusation de meurtre, mais il fut trouvé coupable de manslaughter.

L'avocat de l'accusé avait allégué qu'il y avait eu provocation puisque Lanctôt commit son acte après avoir appris que son fils, âgé de treize ans, avait été la victime d'un assaut indécent. Au cours du procès, l'enfant, Donat, témoigna que le prospecteur lui avait fait des avances et l'avait encore approché peu avant la tragédie.

M. le juge Cannon rendit le verdict à la fin du terme des assises criminelles devant une foule qui remplissait complètement la salle.

Lanctôt écouta le verdict avec calme. Sa figure ne manifesta aucune émotion et il écouta la sentence de la même manière qu'il avait écouté tout le procès.

"Bien que vous ayez les sympathies de tout le monde", dit le savant juge, "vous avez tout de même été trouvé coupable d'homicide involontaire et je dois vous condamner en conformité avec le verdict."

Mes Thomas Tremblay, C. R., et Antoine Rivard, C. R., agissaient pour la Couronne, tandis que Mes Lucien Gendron et André Taschereau occupaient pour la défense.

Les missionnaires colonisateurs

A l'avenir, les missionnaires colonisateurs ne seront plus des fonctionnaires et ils seront indépendants du gouvernement. Ce n'est plus le gouvernement qui les paiera. Une certaine somme sera mise à la disposition des autorités ecclésiastiques, qui en disposeront à leur gré. Ce sont aussi les évêques qui décideront du nombre de missionnaires diocésains et ceux-ci relèveront uniquement de leur ordinaire, comme tous les autres ministres du culte. Le gouvernement n'a pas besoin de passer une loi à cet effet. Cette question est du ressort du ministre de la Colonisation et telle est, paraît-il, la décision qu'il a prise.

dont les établissements sont dotés fut mis en opération pendant que les appareils à incendie du village de La Sarre étaient demandés. Après un travail acharné que le vent rendait très difficile, les pompiers volontaires réussirent à maîtriser le feu et à éviter ainsi une conflagration.

Une famille est très éprouvée

Rouyn, 1er. — M. Joseph-Arthur Guay, 45 ans, serrefrein, à l'emploi du Canadien National, domicilié à Limoilou, Québec, a été frappé de mort subite, mardi soir dernier, à Cléricy, Abitibi. M. Guay venait de recevoir un message que sa mère, madame F.-X. Guay, 81 ans, de St-Anselme, Co. Dorchester, venait de mourir lorsqu'il s'est affaissé sur le remblai de la voie ferrée, où ses compagnons le trouvèrent mort.

Ce double deuil en l'espace de quelques heures affecte une famille avantageusement connue et estimée de Québec et de St-Anselme. M. Arthur Guay laisse, outre son épouse éplorée, née Eva Landry, deux filles: Mme Alphonse Bégin, (Yvette) et Mlle Jeannette Guay.

En outre, quatre fils lui survivent: MM. Robert, Jean-Paul, Albert et Gaston Guay. Le défunt laisse aussi un gendre, M. Alphonse Bégin; trois frères: M. Médard Guay, de Québec; M. Joseph Guay, de Cléricy, et M. Adalbert Guay, de St-Anselme; quatre soeurs, Mme Joseph Capelier (Philomène), Mme Joseph Labbé (Alexandrine), Mme Joseph Godbout (Anne-Marie), et Mlle Béatrice Guay, de St-Anselme, et une petite-fille, Huguette Landry.

Les restes mortels de M. Guay ont été ramenés à Québec, hier, et transportés à sa résidence, 127, 7e Rue, à Limoilou.

La foudre allume un incendie

Barraute, 1er. — Au cours d'un violent orage électrique, qui s'est abattu sur Barraute, mercredi soir dernier, la foudre a tombé sur les établissements de M. E. Lacroix et a consumé sa grange et ses écuries. Tout ce que renfermaient les bâtiments a été consumé. M. Lacroix a pu cependant sauver ses animaux. M. Lacroix demeurait dans le rang 4, de Lamorandière.

DANIEL DORAN

B.A., LL.L.
Avocat - Barrister
Tél. 249. Edifice Café Radio
AMOS, P. Q.

Jacques Bouchard

Assurances générales
Edifice T.-A. Lalonde
AMOS, :.: QUE.

PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil
Spécialité: — MINES
2335, rue Hampton,
MONTREAL,
Téléphone: Dixter 8777